

Obligation de recourir à un architecte pour toute construction et rénovation de logement à partir de 150m2. Les architectes n'ont pas fini de construire votre maison !

Un bonus pour les particuliers pour le recours à l'architecte : Une bonne nouvelle pour la maison individuelle ?

L'assemblée nationale a adopté ce mardi (6 octobre 2015) en première lecture le projet de loi sur l'architecture et au patrimoine. Outre l'obligation du recours à l'architecte pour les constructions supérieures à 150 m2, un bonus aux particuliers pour travailler avec un architecte est évoqué ainsi que la réduction des délais d'instruction des permis de construire.

En effet, pour toute construction publique ou privée dont la surface excède 150 mètres carrés, le recours aux services d'un architecte devient obligatoire. Ceci dans le but de favoriser la création architecturale et d'encourager le recours à l'architecte, maître dans l'art de l'esthétisme et de la fonctionnalité du logement.

Un autre amendement du gouvernement a par ailleurs prévu la mention obligatoire du nom de l'architecte sur tout bâtiment construit, et cette fois-ci dans le but de « valoriser l'intervention de l'architecte et son rôle dans l'acte de construire, et accroître les connaissances en matière d'architecture du grand public ».

Archionline et votre maison de plus ou moins de 150 m2

Selon Archionline, les architectes ont toutes les qualités requises pour construire votre maison individuelle de plus ou de moins de 150 m2. En tant que professionnel de la construction, l'architecte vous accompagne de la conception à la construction de votre maison. Il est nécessaire de montrer que l'architecte est compétitif face aux artisans et aux constructeurs. Les architectes devraient proposer un tarif clair et précis pour votre permis de construire et pour vos travaux.

C'est pour cela qu'Archionline.com existe. Notre vision est simple : Tout projet et tout le monde mérite un architecte. Notre promesse est de permettre aux particuliers de trouver de l'inspiration parmi plus d'un millier de plans d'architectes en 3D mais surtout de confier votre projet d'habitat en toute simplicité.

Nos équipes vous apporteront des conseils mais surtout la bonne prestation, au juste prix et avec le meilleur architecte à moins de 20 km de chez vous.

Nous proposons des missions claires où vous connaissez à l'avance le prix, les délais et les livrables. Travailler avec un architecte n'a jamais été aussi simple. Enfin, une fois votre projet conçu, nous vous accompagnons dans vos travaux en vous proposant un prix global avec les artisans de votre région.

WWW.ARCHIONLINE.COM

VICTOR THOULOZE – 06 20 66 61 27 – VICTOR@ARCHIONLINE.FR